Rocambolesque ! Ce week-end se déroulait à Dreux le départemental doublettes. Grande favorite la paire Quintais-Suchaud a été disqualifiée pour une histoire de tenue non conforme…

Le petit monde de la pétanque est en émoi face à ce qu'il s'est passé ce week-end sur le boulodrome drouais qui accueillait le championnat départemental doublettes. La paire du Dreux Pétanque et multiple championne du monde, Philippe Quintais-Philippe Suchaud, a été disqualifiée dimanche matin alors qu'elle attaquait les huitièmes de finale de la compétition. La raison ? Une histoire de tenue non conforme.

Samedi, début de la compétition, la paire tenante du titre départemental Quintais-Suchaud entame le tournoi avec la tenue de leur club, Dreux Pétanque, et remporte ses quatre parties. Jusqu'ici tout se passe bien. Le lendemain matin, alors qu'ils mènent 5-0 face aux Islériens Régis Lambert-Jérôme Buisson, Quintais-Suchaud sont illico disqualifiés pour non port de la tenue de champion départemental.

Hier, Philippe Quintais n'avait pas envie de commenter. « C'est un truc de fou ! Le règlement départemental précise qu'on doit jouer avec la tenue de champion 2015 avec laquelle on s'est présenté au championnat de France l'an passé. Le samedi, on a joué, sans penser au règlement. Et dimanche, alors que le doublettes dames débutait, j'ai vu les filles championnes départementales 2015 avec la tenue de championne. Ça a fait "tilt" et j'ai dit à Philippe (Suchaud), "on a oublié nos tenues". Comme personne n'avait rien dit la veille, on a continué. Mais, quand j'ai entendu au micro "réunion du jury", j'ai dit à Philippe, "ça sent pas bon, c'est pour nous !" »

Effectivement, cinq minutes plus tard, le jury adressait un carton rouge aux deux Drouais. « Ce qui est pitoyable, c'est quatre jurys de mon club, même le président départemental (ndlr : Jean-Paul Chappe, licencié à Dreux) ne nous a pas soutenus. Je me sens trahi par mon club. Philippe est parti aussitôt sans dire au revoir. C'est au bout de 200 km (ndlr : Suchaud réside dans l'allier) qu'il m'a appelé. Il était dégoûté. Lui a fait 600 bornes pour disputer le championnat ! Il y a un règlement, mais on aurait pu s'arranger, un simple avertissement… »

« Nul ne doit ignorer   
le règlement »

Joint hier, le président du comité 28 déclarait que "nul ne devait ignorer le règlement". Cette histoire a déjà fait le tour du monde la petite boule grise et Philippe Quintais, qui va rater pour la deuxième fois en quinze ans le France doublettes et qui réfléchit à sa présence au départemental triplettes (avec Suchaud et Lucien, le 18-19 juin à Hanches) a déjà averti : « C'est sûr, je ne serai plus à Dreux l'an prochain ! »